

Matière : DOMAINES DE
COMPETENCES PAR THEMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Sous matière : ENVIRONNEMENT

**OBJET :
OPERATION VILLE
DURABLE N°2021-
08-EXTINCTION
PARTIELLE DE
L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC**

Séance du Conseil Municipal du lundi 15 novembre 2021
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD,
Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte
BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-Claude
BOURREL, Denis BOUILLEUX, Daniel SIBRA, Sabine CHABERT,
Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Bruno PERLES, Delphine
SANTINI, Préscillia GRANIER, Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH,
Zohra KUFEL, Gérard MONDRAGON, Martine LACOMBE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

Formant la majorité des membres en exercice

CONVOCACTION CONSEIL EN DATE
DU : 09 NOVEMBRE 2021

AFFICHAGE EN DATE
DU : **23 NOV. 2021**

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE
DU : **24 NOV. 2021**

Procurations : Élisabeth ESCAFRE Donne procuration à Sabine
CHABERT, Régine SURRE Donne procuration à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES, Michel RATABOUIL Donne procuration à Brigitte
BATIGNE, Nicolas ASENSIO-VERGNES Donne procuration à
Evelyne GUILHEM, Agnès SOULIER Donne procuration à Hélène
GIRAL, Audrey GAIANI Donne procuration à Chantal BARTHES,

Absents excusés : Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Michel
RATABOUIL, Nicolas ASENSIO-VERGNES, Agnès SOULIER,
Audrey GAIANI

Secrétaire : Madame Sabine CHABERT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une action a été engagée sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction expérimentale partielle de l'éclairage public notamment sur les ronds-points périphériques de la Ville.

Cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la Municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies.

Monsieur le Maire propose de prendre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

Cette démarche doit par ailleurs être accompagnée d'une information de la population.

Les conditions d'éclairage nocturne sur le périmètre d'essai de la commune (ronds-points périphériques de la Ville) seront modifiées à compter du 1^{er} décembre 2021.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

AUTORISE, à titre expérimental, de procéder à l'extinction de l'éclairage public sur les ronds-points de la Ville de 0 h à 5 heures.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 15 novembre 2021



Le Maire,

Patrick MAUGARD
Patrick MAUGARD

Ampliation faite le

Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :

Par publication le :

Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 23/11/2021

Reçu en préfecture le 23/11/2021

Affiché le

ID : 011-211100763-20211115-DB2021290-DE

Berger
Levrault